

AIDE AUX ENFANTS MALADES
ET A LEUR FAMILLE

Siège Administratif et Social
Centre de Rencontre de Brichebay
21 rue de Brichebay
60300 SENLIS
BP 20001
60301 SENLIS Cedex

☎03 44.53.70.85

www.olivierplus-senlis.ea26.com



BULLETIN D'INFORMATION N° 34
Décembre 2013

LE MOT DU PRESIDENT

L'activité de notre association OLIVIER + se poursuit au fil des jours. De nouveaux enfants malades ont été pris en charge, et sont accompagnés par nos bénévoles actives. Le nombre de celles-ci est resté assez stable malgré des départs, mais heureusement deux nouveaux arrivants, dont l'un est un ancien malade qui avait été accompagné dans le service de Pédiatrie de CREIL, il y a une quinzaine d'années. Ces nouveaux bénévoles travaillent en binôme auprès des plus anciennes dans l'accompagnement de tous ces enfants et de leurs familles. Nos bénévoles sont en effet la base, le fondement de l'action de notre association auprès des enfants et de leurs familles, et l'existence même de l'Association est en péril si nous ne parvenons plus à étoffer notre équipe. Le problème de leur formation se pose toujours pour les nouvelles bénévoles, comme d'ailleurs pour toutes les bénévoles, car la qualité de leur action auprès des enfants et de leurs familles en dépend.

Nous n'oublions pas les frères et sœurs des enfants malades que nous accompagnons, car ils ont eux aussi un grand besoin d'être présents, tout spécialement dans l'aide que nous leur apportons pour des vacances en famille, et lors des réunions familiales que nous organisons à l'occasion des fêtes de fin d'année, et nous réfléchissons aux moyens de faire davantage pour que la maladie grave d'un enfant ne mette pas en danger l'équilibre de toute la fratrie.

Nous avons pu inviter le 27 janvier au spectacle du Cirque Grüss à Paris tous les enfants que nous accompagnons, ainsi que leurs frères, sœurs et parents.

Votre soutien et votre aide généreuse nous sont toujours plus précieux dans la continuité de l'accompagnement des enfants, afin que la maladie les empêche le moins possible de mener une vie semblable à celle de tous les enfants de leur âge

François NOCTON

Pourquoi aider l'Association Olivier+ ?

Pour que perdurent les actions de soutien apportées aux enfants atteints d'une maladie grave et leurs familles. Pour cela, nous nous sommes fixé trois objectifs :

Un objectif de visites dans le cadre du service de pédiatrie dirigé par le docteur DUVAL ARNOULD du Centre Hospitalier de Creil. Après avoir été présentés par le personnel hospitalier, les bénévoles interviennent à la demande des familles. Ils jouent avec les enfants et dialoguent avec les parents. Dans la pratique, il s'agit d'écouter les parents pour les accompagner au mieux dans leur souffrance en prenant soin de garder une juste distance.

Un objectif de divertissement dès que la santé de l'enfant le permet. Nous associons à ces sorties les parents, les frères et sœurs et l'ensemble de l'équipe des bénévoles. Les sorties ont lieu dans la période des fêtes de fin d'année. Des cadeaux de Noël sont distribués à cette occasion ou encore lors de goûters. En outre, l'anniversaire de chaque enfant est fêté avec un cadeau adapté à son âge.

Un objectif d'aide financière quand la situation familiale devient difficile : aide au paiement de factures, aide pour partir en vacances l'été, prêt pour financer une demande précise, aide aux frais contractés lors des longues hospitalisations à Paris.

1- Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin d'un plus grand nombre de visiteurs et visiteuses. Leurs candidatures sont peu nombreuses ! La présence d'Olivier + au Forum des Associations de Senlis reste décevante pour les bénévoles qui donnent une journée de leur temps. Les visiteurs sont plus volontiers à la recherche d'inscriptions aux activités sportives et culturelles, ils « boudent » notre stand.

2- Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin d'une équipe d'encadrement, composée, elle aussi, uniquement de bénévoles :

Un président, représentant légal de l'Association, qui recherche les subventions, entretient des liens avec l'UNAPECLE, donne son aval aux aides apportées aux familles.

Un trésorier qui gère les comptes et une secrétaire qui s'occupe des tâches administratives et de la préparation des sorties festives.

Une pédiatre et une psychologue qui encadrent le groupe de parole réuni un soir chaque mois et s'occupent de la formation des bénévoles en contact avec les enfants et les familles.

3- Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin de donateurs. Notre budget, consultable à la fin du bulletin, n'a rien de comparable avec celui des grandes organisations. A titre d'exemple, l'Institut Curie a actuellement 215000 donateurs et Olivier+ une petite trentaine !

C'est pourquoi, en cette fin d'année 2013, nous faisons encore appel à votre générosité.

Sans votre fidèle soutien, Olivier+ ne sera pas en mesure de continuer son action auprès des enfants malades et de leurs familles.

D'avance, merci.

Danièle ROUSSEAU
Psychologue clinicienne

APRES-MIDI RECREATIF



Cette année, nous avons partagé avec de nombreuses familles un après-midi au Cirque Alexis GRUSS à Paris dans le cadre des fêtes de Noël. Le 27 janvier 2013, nous nous sommes tous retrouvés à la gare routière de Senlis pour un départ en car vers la capitale pour aller au Cirque. Pendant le trajet les enfants ont pu se parler et faire des jeux ensemble, c'est une autre façon de se rencontrer, bien différente du milieu hospitalier. Cela fait plaisir de les entendre rire. Une fois le spectacle terminé, un petit sachet de goûter leur a été remis afin de calmer leur petite faim. Avant le départ pour le retour vers Senlis, nous leur avons distribué leur cadeau de Noël. Alors là, calme plat pendant l'ouverture des paquets et ensuite bruit de papier froissé, présentation des cadeaux aux parents, frères et sœurs.

De retour à Senlis, tout le monde était enchanté de l'après-midi passé à Paris. Nous, en tant que bénévoles, nous étions heureux de voir tous ces enfants avec un grand sourire et heureux.

Jacqueline LIEVIN
Secrétaire de l'Association

Quelques photos de la journée



Un hommage du cirque au cinéma : entre un écran panoramique et la piste, entre les images et le corps, un dialogue particulièrement rythmé s'est instauré, soutenu par les compositions musicales les plus emblématiques du 7e Art.

Les artistes de la piste, humains et équins, rejoints par deux couples de danseurs, ont déroulé un programme enlevé, ponctué de séquences pleines d'humour.



Premières impressions à mon arrivée dans l'Association Olivier+

Dans un premier temps, j'ai été observatrice d'une autre bénévole expérimentée et dès le départ, ce qui m'a surprise fut l'accueil si gentil et disponible des parents. Je pensais que notre "intrusion" serait plus difficile. Je fus donc surprise de constater que les mamans , en grande partie les plus présentes), semblent heureuses de voir venir des personnes avec qui elles vont pouvoir échanger, partager leur peine, leur difficultés....Ma deuxième belle surprise fut de constater l'optimisme, la gaieté et la gentillesse de ces mamans qui vivent des moments si douloureux. Les enfants sont pour la plupart plus difficiles d'accès. Certains d'entre eux accentuent la relation d'exclusivité avec leur parent sans doute pour renforcer le sentiment de protection dont ils ont besoin. D'autres sont ravis de la diversion que nous occasionnons et en profitent pour chahuter ou jouer avec nous.

Je vais à l'hôpital avec l'objectif d'apporter de la joie et du soutien à ces personnes en souffrance, en réalité, ce sont ces dernières qui me donnent du courage et des belles leçons de vie. Merci.

Tatiana DE GRANDMAISON

Bénévole

REMERCIEMENTS AUX DONATEURS

L'association OLIVIER + ne pourrait survivre sans l'aide de ses généreux donateurs :

- **le Conseil Général de l'Oise,**
 - **les collectivités locales** – municipalités de **SENLIS et de CREIL,**
 - **la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, service Anais**
 - **le Comité de l'Oise de la Ligue contre le Cancer** qui nous aide toujours généreusement,
 - **l'association *L'Enfant à l'Hôpital***
- et tous les fidèles adhérents, sans le soutien desquels notre association n'aurait pas la possibilité de poursuivre sa mission.

Nos chaleureux remerciements

Mr Ouahiba ABDELKEBIR
Mme Huguette BOURG
Mr Mehdi BOUROUINA
Mr Thank Tan BUI
Mme Sylvie CHARLET
Mr Christophe DARDARD
Mr & Mme Jean Paul DEHU
Mme Amandine DELOINGCE
Mme Madeleine DEMARS
Mme Denise ESCALUP
M. et Mme Philippe FAVAT
Mme Geneviève FOREST
M. et Mme Yves LE VERGOS
Mme Jacqueline LIEVIN
Mme Geneviève MARGUERIE
Mr Jean Claude MONTAUZE
M. et Mme François NOCTON
Mme Brigitte SABBAAH
Société SPL
Mr STERN
M. ou Mme Jacques TRANZEAT
Mr & Mme Jean Claude TRANZEAT
M. et Mme TRON

Un grand merci aux donateurs privés



RAPPORT FINANCIER : Exercice 2012

I – LES RESSOURCES

Les encaissements de l'année 2012 : 6068.00 € sont en nette baisse par rapport à 2011 (8953.00 €) .

L'origine de ces recettes provient des dons des adhérents pour 2420.00 € , les dons de la ligue (900 €) .

Les dons des adhérents sont en baisse par rapport à 2011 (année exceptionnelle) , retrouvant le niveau des années précédentes .

- 2420.00 € pour 23 chèques en 2012
- 4416.00 € pour 35 chèques en 2011
- 2281.40 € pour 22 chèques en 2010
- 1501,00 € pour 23 chèques en 2009
- 3292,00 € pour 34 chèques en 2008
- 1840.00 € pour 21 chèques en 2007
- 1658.50 € pour 19 chèques en 2006
- 1914.00 € pour 26 chèques en 2005
- 2990.72 € pour 39 chèques en 2004

Le poste « subventions » enregistre la subvention annuelle du conseil Général pour 1300 € , celle de la Mairie de Senlis pour 300 € , de la CPAM pour 1000€ , de l'UDAF pour 100€ .

Pas de produits financiers en 2012

II – LES CHARGES

Elles s'élèvent à 6288.72 € au lieu de 8733.69 € en 2011.

Elles portent majoritairement sur les « emplois statutaires des fonds » c'est-à-dire sur l'objet même de l'activité de l'Association :

- 4082.38 € en 2012
- 6842.59 € en 2011
- 3725.10 € en 2010
- 6584.75 € en 2009
- 9459.13 € en 2008
- 5636.24 € en 2007
- 4947.69 € en 2006
- 11457.64 € en 2005
- 8020.90 € en 2004

Les frais de gestion 2206.34 € en 2012 sont en hausse . La principale partie concerne l'assurance et les frais de communication.

A noter une hausse importante des frais financiers (problème en cours avec la banque HSBC)

III – RESULTAT

L'exercice 2012 se solde par une perte de 220.72 €

IV – BILAN

Cette année, nous enregistrons une légère perte .

L'activité de l'association a été relativement faible, autant côté dépenses que côté recettes .

Les recettes restent globalement stables (l'an dernier était exceptionnel)

Merci à nos généreux et fidèles donateurs, aux collectivités locales, aux associations qui nous soutiennent fidèlement.

Les charges ont également baissé alors que la partie Gestion a légèrement augmenté. Cela signifie que le pourcentage utilisé pour l'emploi statutaire a nettement diminué .

La partie « Aide aux familles » a augmenté de façon significative, indiquant que l'aide matérielle de l'association est devenue plus importante qu'avant, dans un contexte économique difficile .

Thierry PACREAU
Trésorier

**ASSOCIATION OLIVIER+ Année 2012
COMPTE DE RESULTAT**

ANNEE 2012 ET COMPARATIF 2011

	2012		2011	Variations 2012/2011	Rappels					
					2010	2009	2008	2007	2006	2005
A RESSOURCES										
Dons des adhérents	2420,00		4416,00	-45,20%						
Autres dons : ligue,remboursement	1000,00		2037,00	-50,91%						
Manifestations :										
Subventions (CG,Senlis,CPAM)	2600,00		2500,00	4,00%						
Produits financiers / remboursements	48,00									
Total des ressources		6068,00	8953,00	-32,22%	7722,40	6205,38	9242,19	6652,82	5667,72	6164,02
B CHARGES										
1 <u>Emploi statutaire des fonds</u>										
en faveur des enfants	2195,71		5157,39	-57,43%						
Cotisation										
UNAPECLE+UDAF+Espace	225,00		160,20	40,45%						
Aides financières aux familles	1661,67		1140,10	45,75%						
Week-ends et séjours familiaux			384,90	100%						
	4082,38	4082,38	6842,59	-40,34%	3875,10	6584,75	9459,13	5636,24	4947,69	11457,64
2 Frais de gestion										
Assurance ; frais financiers	1121,89		769,05	45,88%						
Téléphone	412,57		468,90	-12,01%						
Frais déplacements / Divers	153,20		322,68	-52,52%						
Affranchissements postaux ;	286,36		330,47	-13,35%						
Frais manifestations / site internet	232,32									
	2206,34	2206,34	1891,10	16,67%	1831,57	2001,64	1470,27	1165,38	1114,48	1039,89
4 Amortissements										
	0,00									
	0,00	0,00	0,00	0,00%						
Total des charges		6288,72	8733,69	-27,99%	5706,67	8586,39	10929,40	6801,62	6062,17	12497,53
C RESULTAT : de l'exercice		-220,72	219,31							

INFORMATION

Cette année 2013, nous avons dû changer de banque suite à plusieurs désagréables surprises de la part de HSBC.

Cela avait commencé en Octobre 2012 avec une augmentation de plus de 1000 % des frais de gestion mensuelle (d'environ 2,5 euros à 30 euros !)

Fin Février, sans information, sans préavis, sans raison valable, HSBC a fermé le livret A et a tout basculé sur le compte courant.

Courant Mars, HSBC, sans raison exprimée non plus, de nouveau sans communication, a bloqué les prélèvements automatiques sur le compte, liés à la téléphonie. Nous avons découvert ce blocage suite aux réclamations des fournisseurs (HSBC leur a opposé un « blocage technique »)

Suite à discussion, nous avons pu obtenir « exceptionnellement » un remboursement partiel des frais de commissions (de 30 à 10) mais nous avons découvert ensuite que cela n'était pas pérenne !

Fin Mai, le summum : Lors d'un achat dans un magasin, la carte bleue a été refusée : Josiane a du tout laisser à la caisse, faisant face à un sentiment de suspicion du magasin (style opposition pour carte volée ...). Le blocage de nouveau a été fait par HSBC, sans préavis, sans raison (compte largement alimenté). La carte avait fonctionné début mai, pourquoi... Aucune explication plausible ne nous a été fournie !

Devant l'absence d'arguments, de dialogue, nous avons tout transféré vers le Crédit Agricole, ou un compte vide dormait depuis un moment.

Nous avons appris que d'autres associations de Senlis, gérées chez HSBC, avaient des problèmes similaires, et qu'au moins une dizaine avait quitté cette banque au comportement si désagréable (ils ne veulent que des très grosses associations, prêtes à payer des frais de gestion identiques à une entreprise : plutôt que de le dire clairement ...ils bloquent les comptes !)

Cordialement

Thierry Pacreau
Trésorier

ASSOCIATION OLIVIER+
**AIDE AUX ENFANTS MALADES
ET A LEUR FAMILLE**

Siège Administratif et Social
Centre de Rencontre de Brichebay
21 rue de Brichebay
BP 20 001 60 301 SENLIS Cedex
(03.44.53.70.85 (répondeur)

Je vous prie de noter mon DON à l'Association OLIVIER+

A ce titre, je verse :..... ..Euros
(minimum 10 Euros)

Par ailleurs, je désire être bénévole

et souhaite obtenir plus de renseignements sur l'Association

Nom et Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : (facultatif)

NB - La somme versée est déductible de vos revenus imposables dans la limite de 1% de votre revenu net global. Cette déduction n'est autorisée que si votre versement ne figure pas dans les charges de votre activité professionnelle (cas du 1% du chiffre d'affaires ou des recettes brutes des activités industrielles, commerciales, artisanales, libérales ou agricoles)